

Arrêté ministériel portant nomination de membres du conseil d'administration de la Haute Ecole Paul-Henri Spaak

A.M. 29-03-2013

M.B. 14-05-2013

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'article 66, alinéa 3, du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement de son fonctionnement;

Sur proposition des organisations syndicales interprofessionnelles,
Arrête :

Article 1^{er}. - M. Eric Boonen est nommé membre suppléant de Mme Valérie De Nayer au conseil d'administration de la Haute École Paul-Henri Spaak jusqu'au 14 septembre 2016.

Article 2. - M. Michel Loréa est nommé membre suppléant de Mme Fabienne Borin au conseil d'administration de la haute École Paul-Henri Spaak jusqu'au 14 septembre 2016.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 29 mars 2013.

J.-Cl. MARCOURT